CANTON DE TRETS ARRONDISSEMENT D'AIX EN PROVENCE



A Meyrargues, le 06 mai 2020

Hôtel de ville
Avenue d'Albertas
13650 MEYRARGUES

Objet : Crise sanitaire Covid-19 – Lettre de Monsieur le maire, Fabrice Poussardin, adressée aux Meyrarguais, le 6 mai 2020

« Bonjour à toutes et à tous, chères Meyrarguaises, chers Meyrarguais

Voilà plus d'un mois que nous sommes dans le dispositif de confinement.

Je me suis adressé à vous, le 11 avril dernier. Je souhaite aujourd'hui faire un nouveau point sur la situation, son évolution, et vous informer des actions entreprises et des décisions prises pour que chacun d'entre vous dispose de la bonne information.

A ce jour, à Meyrargues, et toujours selon les dernières informations recueillies auprès de vous-et auprès des personnels de santé de notre commune, (car nous n'avons pas de contact régulier avec les services hospitaliers), le nombre de personnes atteintes n'a pas progressé et semblerait même être en baisse. A ce jour, nous n'avons pas de retour d'information de la part de l'Agence Régionale de santé. Nous avons toutefois interrogé celle-ci à ce sujet, et nous sommes dans l'attente d'une réponse. En revanche, comme vous le savez, le gouvernement nous oriente vers un début de déconfinement. Nous n'avons pas attendu cette annonce et nous nous y préparons depuis quelques temps.

Mais, en premier lieu, je tiens à rappeler qu'il est tout particulièrement important de continuer à respecter strictement les consignes sanitaires. Grâce à vos comportements responsables, ce dont je vous remercie et dont nous pouvons collectivement nous féliciter, il n'y a toujours pas à ce jour, de grandes difficultés dans notre commune. Cependant, je vous demande de ne pas relâcher votre vigilance et même de l'accentuer en prévision du déconfinement.

Ensuite, nous avons pris plusieurs mesures pour préparer celui-ci :

La première concerne la fabrication de masques. Nous avons décidé de préparer nos propres stocks. Après avoir privilégié les premiers équipements disponibles au profit des soignants et personnels obligés d'assurer leurs missions depuis le début de cette crise sanitaire, actuellement, forte d'un élan de solidarité de la part d'agents, d'élus et de citoyens meyrarguais, soit une quinzaine de bénévoles, la municipalité a mis en place un atelier de fabrication de masques en tissu. Cet atelier est dirigé par Marina, couturière professionnelle, avec le concours de la mercerie aixoise « Au bonheur des dames » qui a gracieusement prêté deux machines à coudre. A raison d'une dizaine d'heures quotidiennes, ce sont entre 6 et 8 bénévoles qui s'affairent ainsi chaque jour à la conception minutieuse de masques dits "barrières", artisanaux, lavables et donc réutilisables.

Ces masques sont en tissu 100% français, labellisé Oeko-tex, plus précisément garantis sans substances nocives. Le tissu provient d'une boutique aixoise (La Victoire). Ces masques sont élaborés avec soin, selon les normes Afnor SPEC S76-001 et dans le respect des préconisations sanitaires requises, notamment par l'Agence régionale de santé (ARS).

Pendant ce temps de confection, une équipe d'élus, a défini les modalités de distribution. Elle sera bien évidemment réalisée avec toutes les précautions nécessaires tant pour les "distributeurs" que pour les familles. Dans un premier temps, dans les jours qui suivent, deux masques seront fournis directement à chaque foyer, accompagnés d'un guide de recommandation pour leur utilisation. Il est recommandé de les laver à 60°C avant la première utilisation.

Après cette réalisation de plus de 4000 masques, 4000 autres en commande viendront s'ajouter pour compléter cette distribution afin que chaque Meyrarguais puisse être rapidement équipé d'au moins un masque par personne.

La seconde mesure que nous avons prise concerne les écoles. Ce sujet mérite que je m'y attarde davantage.

D'abord, je dois préciser que, depuis le 17 mars dernier, en lien étroit avec les directeurs des écoles, les enseignants, le personnel municipal et mes collègues élus, nous répondons favorablement à toutes les demandes d'accueil d'urgence d'enfants de personnels prioritaires. La continuité pédagogique est également assurée par Internet et, pour les enfants dont les parents n'ont pas cet accès, grâce à la préparation des devoirs par les enseignants et à leur acheminement au domicile par la mairie. La restauration collective a été maintenue pour le personnel municipal, le portage d'une cinquantaine de repas auprès des personnes âgées (le foyer étant fermé) et pour les enseignants tenus de travailler.

Dans ce même temps, depuis plusieurs semaines, toujours dans une configuration collective, collaborative avec tous les acteurs concernés, nous travaillons sur le déconfinement. Certes, le gouvernement a annoncé une reprise progressive de l'école à partir du 11 mai pour les enseignants et du 12 mai pour certains élèves. Cependant, les textes d'application, et notamment le protocole sanitaire, n'ont été communiqués à la commune seulement que lundi 4 mai et ce dernier document publié précise les conditions de la reprise.

Cette version, a priori définitive, sous toute réserve, renforce l'organisation et les aménagements, préalables à l'ouverture des écoles. Elle réclame un protocole spécifique notamment avec des réunions de cadrage et précise la forme des notes de communication associées. Ces contraintes supplémentaires nécessitent un temps de préparation et de mise en œuvre minimum mais incontournable.

A partir de ces directives nationales et de ce contexte, il s'agit maintenant de décider de la reprise ou non du service scolaire dans son ensemble pour notre commune.

4 éléments président à cette décision et aux modalités qui lui sont associées :

• Le premier élément est relatif aux directives gouvernementales que je viens d'évoquer et qui nous nous ont été communiquées au jour le jour. Tout particulièrement, le

projet dit "définitif" de protocole sanitaire, transmis lundi 4 mai, le contexte évolutif de la situation sanitaire et les contraintes techniques et organisationnelles pèsent lourdement sur les solutions à mettre en œuvre.

- Le second élément fondamental à prendre en considération est lié au fait que certains Meyrarguais devront impérativement reprendre le travail sur leur lieu d'activité à partir du 11 mai prochain.
- Le troisième élément est issu du sondage que nous avons réalisé auprès des parents d'élèves. Il révèle que près de 70% des parents ne mettront pas leurs enfants à l'école dès la semaine prochaine.
- Le quatrième élément résulte de l'observation des autres communes. En effet, certains maires font le choix d'ouvrir le 12, le 14 le 18 ou le 25 mai, d'autres de ne pas rouvrir les écoles avant septembre, d'autres prennent le parti de ne les ouvrir que pour les enfants des personnels prioritaires, prolongeant ainsi la situation d'accueil d'urgence, d'autres encore renvoient la responsabilité de l'organisation de cette reprise sur l'éducation nationale et d'autres enfin, donnent la priorité à l'accueil des enfants de parents travaillant en présentiel, sur production d'une attestation de l'employeur.

Après concertation avec tous les acteurs, tout particulièrement, les directeurs d'écoles, les équipes enseignantes, le personnel municipal concernés et mes collègues élus, considérant la volatilité des directives nationales qui évoluent de jour en jour, pour ne pas dire d'heure en heure, considérant l'obligation de certains de nos concitoyens de reprendre le travail en présentiel tout prochainement, considérant que plus de 2 parents sur 3 ne mettront pas leur enfant à l'école dès la semaine prochaine et, considérant que, bien entendu, la menace épidémique est loin d'être écartée,

j'ai pris la décision de rouvrir les services scolaires mais, partiellement, progressivement et avec le maximum de sécurité possible en respectant au plus près le protocole national

Vous l'avez compris, même si l'ensemble des enseignants et du personnel municipal, les élus et moi-même, sommes conscients que la situation est loin d'être sereine, nous savons aussi que pour certains, leurs activités économiques, leurs ressources quotidiennes et la poursuite des enseignements pour certains élèves, dépendent de cette réouverture. C'est pourquoi nous avons fait ce choix en respectant des conditions très strictes qui seront affinées et précisées dans les jours qui viennent, principalement sur notre site internet meyrargues.fr et sur la page Facebook de la commune. Mais je peux déjà vous indiquer les grandes lignes de cette décision qui s'accompagne d'un train de mesures et de contraintes qui évolueront forcément en fonction des circonstances. Voici les orientations en matière de sécurité et d'organisation que nous avons arrêtées à ce jour.

La reprise se fera, sous réserve de nouvelles instructions gouvernementales, le 18 mai pour les grandes sections de maternelle, pour les CP et pour les CM2.

Pour toutes les autres classes, elle se fera le25 mai.

Les possibilités de reprise des enseignants, les mesures de distanciation physiques, les conditions sanitaires très strictes et les contraintes logistiques, imposent d'envisager la reprise scolaire uniquement avec un effectif réduit, au maximum un tiers des élèves sur chaque école. Cet effectif correspond par ailleurs aux intentions des parents. Ainsi nous pourrons respecter le protocole national, tout en étant en phase avec les choix des parents.

Plus précisément, des groupes d'élèves, au maximum de 10 à 12 à l'élémentaire et de 6 à 8 à la maternelle seront constitués par les directions des écoles et les arrivées se feront de manière différenciées et échelonnées, par du personnel équipé de masques, visières, blouses et gants, sans possibilité pour les accompagnants de rentrer dans l'école.

L'organisation de la journée de chaque enfant devra ensuite veiller à ne pas mélanger les groupes, y compris dans les temps de récréation, comme l'exige le protocole gouvernemental. L'échelonnement par classes nous donnera le temps d'installer les derniers équipements nécessaires à l'accueil de toutes les classes, de tester et améliorer cette méthode, toujours à nombre d'élèves réduits à partir du 25 mai prochain.

Je pense qu'avec ces orientations nous avons trouvé le bon équilibre pour répondre à la nécessité d'enclencher le déconfinement sans compromettre la sécurité de nos enfants qui reste une priorité. Bien entendu, rien n'est définitif. Ce dispositif sera sous une surveillance constante et sera immédiatement adapté dès que nécessaire.

Pour le temps péri-scolaire, la discussion est toujours en cours sur l'organisation de la garderie et de la restauration scolaire, car les consignes sanitaires sont à ce jour très peu compatibles avec la distribution de nos locaux. Cependant, conscients des contraintes de certains parents, nous ferons tout notre possible pour qu'un service minimum soit assuré ou qu'une organisation alternative puisse éventuellement se mettre en place. Je vous en ferai part dès que la solution sera arrêtée. Les communes doivent informer le gouvernement des choix et des conditions de réouverture de leurs écoles. Cette information sera mise simultanément sur le site de la mairie à ce moment.

En ce qui concerne les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire, habituellement celles-ci se faisaient sous format papier au début du mois de mai. Compte tenu de la situation actuelle, nous avons développé un formulaire de pré-inscription, sur la base du modèle académique, qui sera mis en ligne dès demain sur meyrargues.fr. Il est à renseigner avant le 31 mai prochain. Les modalités pratiques seront également indiquées sur le site Internet de la commune. Mais, pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h : 04 42 57 50 09 ou par email : inscriptions.ecoles@meyrargues.fr

Cette solution permet de respecter les consignes sanitaires en vigueur tout en ne contraignant pas les parents à des déplacements ou à des transmissions papier.

Je tiens à remercier très sincèrement les directeurs et les enseignants de nos écoles qui font preuve de souplesse et d'un professionnalisme remarquable depuis le début de cette crise sans précédent.

Je remercie également très chaleureusement l'ensemble du personnel municipal pour sa grande disponibilité, malgré ce contexte, et pour son incroyable efficacité dans les actions conduites depuis le début, que ce soit au niveau de la Direction des services, du personnel des écoles ou encore des services techniques. Tous ont fait preuve d'une grande motivation et d'une volonté tenace pour assurer les services minimums requis.

Je remercie également mes collègues élus qui m'ont accompagné pour permettre, entre autres, d'assurer la continuité pédagogique à partir de nos systèmes d'information et les accueils d'urgence, notamment grâce aux liens continus avec les écoles et les agents municipaux.

Voilà donc pour les écoles.

Pour revenir aux autres sujets, la troisième mesure, concerne les commerçants et les artisans de notre village, auxquels nous sommes tous très attachés. Nous avons créé un newsletter spéciale qui leur est dédiée sur le site web municipal afin d'augmenter leur visibilité face à leur clientèle et transmettre le détail de leur organisation professionnelle et de leurs services pendant cette crise. Par ailleurs, en partenariat avec le Département CD13, piloté par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et la Chambre des métiers de l'artisanat (CMA), la commune va adhérer à un dispositif d'aides et de solidarité en direction de nos commerces. Nous serons en mesure de donner des précisions à ce sujet dans les jours qui viennent.

La quatrième mesure, concerne les déchets verts. Je sais combien vous êtes sensibles à la bonne tenue de vos jardins. Aussi, pour pallier la fermeture de notre déchetterie gérée par les services de la Métropole, nous avons mis en place depuis le lundi 27 avril, une aire de stockage qui vous permet, après avoir pris un rendez-vous téléphonique, d'y déposer vos déchets verts. Ce dispositif sera maintenu pendant quelques temps après la réouverture de la déchetterie gérée par la Métropole et prévue le 11 mai.

Je terminerai rapidement par quelques autres informations.

A l'approche de la commémoration de la libération de notre pays, nous préparons un rendezvous en comité restreint, afin de marquer, malgré ce 8 mai 2020 particulier, notre attachement à nos valeurs fondamentales et au devoir de mémoire. Un dépôt de gerbes aux pieds de nos monuments aux morts sera aussi possible avec quelques élus et représentants de l'Association des anciens combattants seulement.

Je n'oublie pas non plus, nos nombreuses associations, si dynamiques, qui aujourd'hui subissent elles-aussi cette crise. Nous restons à leur écoute, et si certaines sont confrontées à des difficultés particulières, nous trouverons ensemble les solutions pour les soutenir. J'invite les présidents qui en éprouveraient le besoin à prendre contact avec leur élu référent.

Enfin, un bulletin d'informations spéciales (Bis) sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres. Il viendra compléter les informations que vous pouvez trouver régulièrement sur nos réseaux numériques.

D'une manière générale, je tiens une fois de plus, à remercier tous ceux qui font preuve de solidarité ainsi que le personnel municipal qui grâce à son engagement permet d'assurer notre service public, la police municipale, nos sapeurs-pompiers, notre personnel soignant et vous tous qui suivez scrupuleusement et avec sagesse, je le sais, toutes ces contraignantes mais indispensables consignes de confinement.

Sachez que les permanences téléphoniques sont toujours assurées au 04 42 57 50 09

Notre adresse email permanente est toujours active : contact@meyrargues.fr

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre l'information municipale sur notre Page Facebook officielle, à vous être abonnés à la newsletter, et à consulter notre site internet. Je vous invite également à participer à l'actualisation de notre Plan communal de sauvegarde (PCS) en vous inscrivant sur notre site internet.

Un grand merci pour votre engagement à nos côtés et à votre soutien.

Dans ce combat obscur, avec la volonté de solidarité et cette force dont vous savez faire preuve, je tiens à vous assurer que la commune met tout en œuvre pour être au plus proche de vous.

Une citation de Vaclav Havel avait conclu mes derniers propos, sachez qu'il disait aussi que :

" la sauvegarde de notre monde humain n'est nulle part que dans le cœur humain, la pensée humaine, la responsabilité humaine ".

Je vous remercie pour votre attention. »

Fabrice Poussardin, maire de Meyrargues